

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 30 JANVIER 2020

Délibération n°20.006

Séance du 30 janvier 2020

Date de convocation du conseil :
23 janvier 2020

Nombre de délégués en exercice :
105 titulaires et 29 suppléants

Quorum : 53

Le Président de la communauté d'agglomération certifie que la présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

Et que celle-ci a été affichée à la porte du siège de la communauté, à Roissy-en-France le :

L'an deux mille vingt le 30 janvier à 20 heures 30, le conseil communautaire légalement convoqué le 23 janvier 2020, s'est réuni au siège, 6 bis, avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France, sous la Présidence de Monsieur Patrick RENAUD Président.

Présents : Bernard ANGELS, Michel AUMAS, Pascal BACHELET, Pierre BARROS, Jean-Noël BELLIER, Marion BLANCARD, Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Gérard BONHOMET, Maurice BONNARD, Germain BUCHET, Malika CAUMONT, Thierry CHIABODO, Fabrice CUYPER, Guy DE MIRAS, Georges DELHALT, Pascal DOLL, Daniel DOMETZ, Marie-Annick DUPRE, Michel DUTRUGE, Blaise ETHODET-NKAKE, Jean-Pierre FARNAULT, Hassan FERE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Claudine FLESSATI, Jean-Claude GENIES, Viviane GRIS, Didier GUEVEL, Patrick HADDAD, Daniel HAQUIN, Jean-Luc HERKAT, Michel JAURREY, Lydia JEAN, Benoît JIMENEZ, Sylvie JOARY, Laetitia KILINC, Dominique KUDLA, Gilles LOUBIGNAC, Franck LUNAY, Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Francis MALLARD, Joël MARION, Jean-Louis MARSAC, Jean-Noël MOISSET, Ilham MOUSTACHIR, Sylvie MUNDVILLER, Yves MURRU, Frédéric NICOLAS, Thierry OUKOLOFF, Benoît PENEZ, Alain PIGOT, Eric PLASMANS, Laurent PRUGNEAU, Roland PY, Patrick RENAUD, Micheline RIVET, Tutem SAHINDAL-DENIZ, Jean-Luc SERVIERES, Claude SICRE DE FONTBRUNE, Charles SOUFIR, André SPECQ, Aurélie TASTAYRE, Djida TECHTACH, Hervé TOUGUET.

Suppléants : Hervé DEZOBRY par Serge JUCHORS, Frédéric DIDIER par Lionel LECUYER, Michel MOUTON par Patrick SNAKOWSKI.

Pouvoirs : Chantal AHOUNOU à Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Alain AUBRY à Patrick RENAUD, Jean-Pierre BLAZY à Ilham MOUSTACHIR, Bernard CORNEILLE à Jean-Claude GENIES, Jean-Marie FOSSIER à Jean-Pierre FARNAULT, Liliane GOURMAND à Didier GUEVEL, Laure GREUZAT à Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Marie-Claude LALLIAUD à Tutem SAHINDAL-DENIZ, Maurice LEFEVRE à Pascal DOLL, Daniel LOTAUT à Laurent PRUGNEAU, Alain LOUIS à Thierry CHIABODO, Cergya MAHENDRAN à Jean-Luc HERKAT, Jean PARE à Gérard BONHOMET, Annie PERONNET à Jean-Noël MOISSET, Sandrine PERONNET à Yves MURRU, Bernard RIGAULT à Dominique KUDLA.

Georges DELHALT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adoption du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2020

Entendu le rapport du Président ;

Sur proposition du Président ;

Le conseil délibère, et

1°) arrête le produit de la taxe pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) à 5 186 445 €, pour l'année 2020 ;

2°) charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE,

Le Président de la communauté d'agglomération,



Patrick RENAUD